



Destinataire : Aux employés, parents et élèves de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Expéditeur : Mario Cyr, directeur général
Date : 2 avril 2020
Objet : **ANNULATION – Récupération d’effets personnel et d’outils pédagogiques**

Le ministre de l’Éducation et son ministère avait annoncé que l’opération récupération des effets personnels aurait lieu jusqu’au 17 avril. Vous avez reçu, mardi le 31 mars, des directives à cet effet.

Cependant, hier en fin de journée, le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, monsieur Jean-François-Roberge, nous a informés que l’opération récupération des effets personnels était suspendu jusqu’à nouvel ordre, conformément aux nouvelles directives de la Santé publique. Nous sommes donc dans l’obligation de les appliquer dès maintenant et d’annuler la planification des rendez-vous.

Nous vous tiendrons informés des nouvelles informations et nous vous remercions de votre collaboration.